

Québec, le 24 avril 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 mars 2013, le député de Jean-Talon déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de mettre un terme à son projet de réintégrer l'Hôpital de Lachine au Centre de santé et de services sociaux Dorval-Lachine-Lasalle.

Toutefois, la décision de maintenir l'Hôpital de Lachine au sein du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) avait déjà été annoncée officiellement le 7 mars 2013. Cette décision s'appuyait sur un rapport qui avait été demandé à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et dont la recommandation principale allait en ce sens.

Le maintien de l'Hôpital de Lachine au sein du CUSM permettra d'assurer des services hospitaliers de proximité à la population locale et plus largement, à tout l'ouest de Montréal. Ainsi, la continuation du caractère communautaire de l'Hôpital de Lachine sera assurée.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Réjean Hébert

N/Réf : 13-MS-00144-12

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488